

CANADA

# Débats du Sénat

COMpte RENDU OFFICIEL

## SÉNAT

Le mardi 8 janvier 1957

### OUVERTURE DE LA CINQUIÈME SESSION DE LA VINGT-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Le Parlement du Canada ayant été, par proclamation du Gouverneur général, convoqué aujourd'hui pour l'expédition des affaires, le Sénat se réunit à 2 heures 15 de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

#### COMMUNICATION REÇUE DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, j'ai reçu la communication suivante:

#### RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL Ottawa

le 20 décembre 1956

Son Honneur le Président du Sénat  
Ottawa  
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à 2 heures et demie de l'après-midi, le mardi 8 janvier 1957 et qu'il se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la cinquième session de la vingt-deuxième législature du Canada lorsqu'on lui fera savoir que tout est prêt.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

LIONEL MASSEY,

Secrétaire du Gouverneur général

Le Sénat s'ajourne à loisir.

### DISCOURS DU TRÔNE

A 2 heures et demie, Son Excellence le Gouverneur général étant venu au Sénat et ayant pris place sur le trône, il lui plaît d'ordonner la présence de la Chambre des communes. Les Communes étant venues avec leur Orateur, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la cinquième session de la vingt-deuxième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai une fois de plus le plaisir de vous souhaiter la bienvenue alors que vous reprenez vos fonctions parlementaires en cette nouvelle année.

C'est l'instabilité qui persiste au Moyen-Orient et en Europe orientale qui caractérise encore la scène internationale.

Mes ministres demeurent convaincus de la nécessité de sauvegarder l'unité fondamentale du Commonwealth, de maintenir bien vivante l'Alliance du monde occidental, d'apporter une contribution efficace, sous l'autorité des Nations Unies, à la surveillance de la cessation des hostilités entre Israël et l'Égypte, et à la réalisation d'un règlement permanent des problèmes du Moyen-Orient.

La venue au Canada, au cours de ces dernières semaines, des premiers ministres de Ceylan et de l'Inde est de nature à renforcer les liens qui unissent les nations du Commonwealth dans leur constant désir de coopérer à la sauvegarde de la paix, de la liberté et du progrès.

La dernière réunion ministérielle du Conseil témoigne des progrès encourageants que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord accomplit aussi bien dans le domaine non militaire que dans le domaine militaire. Mes ministres sont toujours fermement convaincus de la nécessité du Traité de l'Atlantique Nord en tant que clef de voûte de la défense des nations occidentales.

Au Moyen-Orient, les militaires canadiens qui font partie de la Force d'urgence des Nations Unies, proposée par le Canada à l'Assemblée générale, accomplissent un travail utile au maintien de la paix dans le monde.

Les Nations Unies ont aussi servi à attirer l'attention du monde sur la répression brutale de l'héroïque peuple hongrois impatient de secouer le joug de l'impérialisme soviétique. L'étendue des problèmes humanitaires qui ont surgi à la suite de l'intervention